

# Groupama tient le cap

## ASSURANCES MULTIRISQUE CLIMATIQUE

L'activité d'assurance multirisque climatique (MRC) est toujours déficitaire. Toutefois, Groupama renforce la résilience des exploitations en développant une nouvelle palette d'outils en gestion des risques.

III « *Remutualisée* » depuis le 7 juin dernier, Groupama a consolidé son activité sur le marché agricole en conquérant de nouveaux clients et en élargissant la gamme de ses produits de gestion des risques. « *L'offre Prairies, lancée en test depuis 2016, est amenée à évoluer en 2019* », explique l'assureur. L'approche indiciale de la couverture assurancielles permet d'indemniser les éleveurs dès la survenance du risque assuré. Groupama est ainsi entrée dans l'ère du numérique et du satellitaire. Mais le premier assureur du monde agricole ne parvient pas à rentabiliser l'assurance MRC même si l'an passé il a versé 187 millions d'euros d'indemnités aux agriculteurs victimes du dérèglement du climat alors que les contrats

souscrits ont porté sur 220 Meuros. Au niveau national, ses concurrents sont dans le même cas de figure. La succession d'événements climatiques ou cours des trois dernières années ont plombé les comptes des assureurs. Le ratio indemnités/ primes sur 14 ans est de 105 % en moyenne. En 2017, derniers chiffres connus, les indemnités versées aux agriculteurs équivalaient à 108 % des primes perçues, hors frais de gestion des contrats et de réassurance. Or ces derniers, représenteraient un surcoût de 24 % en moyenne, selon Groupama, qui ne sont pas pris en compte.

### Étendre la couverture assurancielles

Sur les 4,76 millions d'hectares as-

surés en MRC au niveau national l'an passé, soit 30 % des surfaces en grandes cultures et en vignes, 2,7 millions l'ont été par Groupama (+1,1 % sur un an). « *Pour une somme raisonnable, on peut accompagner la production agricole partout sur le territoire tous les ans, ajoute encore François Schmitt, vice-président de Groupama. En effet, 130 M euros de subventions publiques versées permettent d'assurer 5 milliards d'euros de capital. Les agriculteurs indemnisés l'an passé ont bien compris que ces contrats MRC « sont des placements financiers très rentables* », affirme François Schmitt. Ils mettraient sinon plusieurs années à s'en remettre si leur compagnie n'avait pas couvert leurs pertes. Mais sous leurs formes actuelles, les contrats d'assurances MRC subventionnés à hauteur de 65 % ne sont pas suffisamment attractifs. Le taux de franchise de 30 %

est trop élevé. 87 % des agriculteurs assurés ont souscrit un contrat MRC en optant pour un taux de franchise plus bas (jusqu'à 20 %). Et ils sont de plus en plus nombreux à conclure des contrats « *objectif stabilisé* » pour se prémunir contre une baisse du chiffre d'affaires ou des prix de vente. Si bien que le taux de subvention des contrats conclus n'est que de 35 % environ. Des contrats subventionnés à 65 % avec un taux de franchise de 20 % étendraient la couverture assurancielles MRC à plus de 65 % de la surface agricole. Aussi, Groupama déplore que les outils de protection plus souples disponibles - avec l'occurrence un taux de franchise de 20 % - négociés avec ardeur par la France avec la Commission européenne (CE), dans le cadre de la révision à mi-parcours de la PAC 2014-2020 (Omnibus), ne soient pas mis en place par le gouvernement français actuel. Après

2021, le premier assureur du monde agricole espère une gestion pluriannuelle du fonds de gestion de crise et une implication des collectivités régionales, au-delà des subventions européennes.

Aussi, le groupe mutualiste s'oppose à toute renationalisation de la PAC. Mais la couverture des risques serait incomplète sans épargne de précaution.

Aussi, Groupama s'apprête à ouvrir des comptes pour placer les déductions pour épargne de précaution (DEP) de leurs sociétés. Ils se substitueront aux DPL et aux DPA. Sinon, pour répondre aux attentes de ses sociétaires, le groupe assure de nouvelles activités (méthanisation, circuits courts etc.).

Et il s'appuie sur des partenaires, pour profiter de leurs expériences pour co-construire de nouvelles garanties en matière de robotique, par exemple.

# TNLA : Heureuse vers une deuxième étoile ?

## SIA

Les élèves en première année de BTS Productions animales (PA) du Robillard se préparent au Trophée national des lycées agricoles (TNLA). L'an dernier, l'établissement a raté le titre de meilleure affiche et le premier prix de section. L'objectif des SkillRob est de faire aussi bien, voire mieux, pour cette nouvelle édition.

III Elles s'appellent Juliette, Eloïse, Lucile, Laura, Andréa et Floodie. Elles sont en première année de BTS Production animale. Toutes les six ont été sélectionnées pour représenter le Robillard lors du Trophée national des lycées agricoles (TNLA), du 27 février au 3 mars à Paris.

Une équipe 100 % féminine qui compte faire aussi bien celle de l'an dernier. « *Le Robillard a remporté le titre de meilleure affiche ainsi que le premier prix de section. Ça nous met la pression* », avoue Lucile Cahard. Mais pour espérer faire mieux, les SkillRob peuvent compter sur le soutien et les conseils de leurs prédecesseurs. « *Ils nous donnent des astuces et prennent de leur temps pour nous expliquer comment tondre, manipuler la vache en sécurité et la faire défiler, salve Juliette Dubois. Ils nous guident aussi pour qu'on ne fasse pas les mêmes erreurs qu'eux* ».

## Manonegra out, Heureuse in

Le projet est lancé depuis septembre. Avec un pointeur, les élèves ont choisi

la vache qu'ils emmèneront au salon de l'agriculture. « *Nous hésitions entre deux Normandes : Manonegra et Heureuse. Notre choix s'est porté sur Manonegra, car elle répond davantage au profil de la race et Heureuse est déjà partie l'an dernier. Nous voulions jouer le jeu et en reformer une de A à Z* », témoigne Floodie Gaudon.

Depuis novembre, les élèves entraînent Manonegra pour qu'elle soit parfaite pour le jour J. « *C'est une très belle vache. Elle a une bonne mamelle et de super aplombs. Nous ne sommes pas notés sur la qualité de l'animal, mais c'est une vitrine. Elle représente le lycée* », déclare Eloïse Surboyolet. Malheureusement, à cause d'un problème de dos, les étudiants ont appris à un mois du départ que Manonegra ne pourra pas faire partie de l'équipe.

« *La classe est frustrée et déçue* », soupire Laura Vougon. Heureuse, so remplaçante entre donc en piste. « *Elle a déjà été au SIA, nous ne reprenons pas la formation de zéro* », ajoute le groupe.

## Un rêve pour toutes

Depuis des mois, la classe prend sur son temps personnel pour préparer les quatre épreuves du concours : le comportement de l'équipe à Paris ; savoir faire marcher l'animal ; la contention et la communication.

« *Nous avons lancé une page Facebook et élaboré une affiche pour mettre en valeur les hommes et les femmes qui ont du talent. C'est le thème de cette édition* », souligne Lucile Cahard. Si cette expérience est « *un rêve pour toutes les six* », elles doivent d'abord trouver les fonds nécessaires pour financer le déplacement. Soit un budget prévisionnel de 8 000 euros.

« *Nous avons créé une entreprise virtuelle ainsi qu'une cagnote en ligne. Nous recherchons des sponsors et nous menons des actions pour récolter de l'argent comme la vente de photos de classe* », confie Andréa Delamarre.

À quelques jours du départ, la pression monte. Si Heureuse n'est pas à son premier concours, les filles si. « *Nous allons vivre cette semaine à fond. Cette expérience n'arrive qu'une fois dans une vie* », concluent les SkillRob.



Lucile, Eloïse, Floodie, Laura, Andréa et Juliette représenteront le Robillard lors du TNLA à Paris. Elles emmèneront Heureuse, leur vache remplaçante puisque Manonegra, la titulaire, souffre du dos. DR

## Ecomusée « de la pomme au calvados » Animation taille - greffage

Le samedi 23 mars, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, l'association pomologique de haute-normandie, interviendra dans la salle des fêtes et sur le site du Grand jardin au Sap (entre Vimoutiers et l'Angie) pour une journée spéciale « *taille et greffage* ».

Seule la multiplication végétative (greffe, bouture, marcotte...) permet d'obtenir des clones, c'est-à-dire des « descendants » ayant les mêmes caractères génétiques. Le greffage demande un savoir-faire, une rigueur et des connaissances pour que l'on propose de développer tout au long de cette journée.

-Théorie : notions de biologie végétale, choix, récolte, conservation des greffons, choix du porte-greffe, les accessoires.  
-Trous pratiques : greffe à l'anglaise, greffe en tente incrustée, greffe en incrustation, greffe en couronne et en pont.  
Chaque participant repartira avec son pommier greffé par lui-même. De plus, ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur propre greffon.  
Participation de 13 € par personne (1 pommier greffé compris plus 4 € par pommier supplémentaire).

Rendez-vous à 10h, salle des fêtes du Sap. Possibilité de repos sur place 14 € boissons comprises.  
Réservation au 02 33 39 41 45 ou 02 33 39 42 39.

ESTELLE DÉSILLIÈRE